Revue Trimestrielle des Droits de l'Homme Núm. 132

Sommaire

In memoriam - Antônio Cançado Trindade (1947-2022) par Dean Spielmann et Andrew Drzemczewski
Doctrine
Un regard sur les droits de l'homme Entretien avec <i>Robert Badinter</i>
Vers la disparition du droit et de la justice par Xavier Labbée 757
L'activation de la directive «Protection temporaire»: l'apport d'un instrument sui generis à la protection des personnes déplacées par Stefanos Gakis
La recevabilité des communications adressées au Comité des droits de l'homme des Nations Unies: aperçu transversal au regard de l'alter ego strasbourgeois par Géraldine Dujardin et Christophe Deprez
- A
Chronique
Chronique de jurisprudence de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (2021)
par Laurence Burgorgue-Larsen et Muriel Sognigbe-Sangbana
par Tina Stavrinaki
Jurisprudence
Le regard de la Cour européenne des droits de l'homme sur le formalisme excessif de la Cour de cassation de Belgique (obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt Willems et Gorjon c. Belgique, 21 septembre 2021)
par Sandra Berbuto
La sanction pénale de l'offense à chef d'État: un symbole en voie de disparition - Who cares? (obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt Vedat Şorli c. Turquie, 19 octobre 2021,
et Cour const. (b.), arrêt n° 157/2021, 28 octobre 2021) par <i>François Tulkens</i>
Le droit à la libre circulation des familles homoparentales consacré par la Cour de justice de l'Union européenne
(obs. sous C.J.U.E., Gde Ch., arrêt V.M.A. c. Stolichna obshtina, rayon «Pancharevo», 14 décembre 2021, aff. C-490/20)
par Delphine Thienpont et Geoffrey Willems
de la Cour européenne des droits de l'homme (obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt Freitas Rangel c. Portugal, 11 janvier 2022) par Alexandre Balguy-Gallois
Salduz n'a (toujours) pas dit son dernier mot: quelques nouveaux enseignements de la Cour européenne quant au droit à l'assistance d'un avocat lors de l'enquête pénale (obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt Tonkov c. Belgique, 8 mars 2022, et arrêts Dubois c. France et Wang c. France, 28 avril 2022)
par Marie-Aude Beernaert





